

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Direction Nationale de Malabo
Commission Générale de passation des marchés N°030/26 du 27 février 2026

Appel d'offres national ouvert n° 12/BEAC/GEQ-MAL/AONO/Biens/2026
Travaux de réparation pompe incendies services de sécurité de la Direction
Nationale de Malabo, République de Guinée Equatoriale.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, **pour des travaux de réparation pompe incendie services sécurité de la Direction Nationale de Malabo**. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en République de la Guinée Equatoriale, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir tout complément d'information à l'adresses ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans la Direction Nationale de la BEAC Malabo et les Agences Bata et Ebibeyin.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DIRECTION NATIONALE DE MALABO – GAM, 3^{ème} étage, portes 331 et 322

✉: **Malabo II – BP 501 Guinée Equatoriale**

☎ : **00 (240) 222 10 01 91/222 10 01 32/333 09 59 30, Postes 4626, 4331 ou 4322**

@: **sgam_dnmal@beac.int**

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cinquante mil (50 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire.

Virement zone CEMAC :

RIB : 95001 00060 00000009960 79

Nom bénéficiaire : Direction Nationale de Malabo

Code SWIFT (BIC) : BEACGQGQXXX

Objet : frais de soumission sélection n°(à renseigner par le soumissionnaire)

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquitté des frais de soumission, sont autorisées à prendre part à la visite de site prévue le **lundi 17 août au lundi 14 septembre 2026 de 9h00 à 13h00 heures**

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire

cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mardi 22 septembre 2026 à 12 heures**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE DE MALABO – GAM, 3^{ème} étage, portes 331 et 322
✉: Malabo II – BP 501 Guinée Equatoriale
☎ : 00 (240) 222 10 01 91/222 10 01 32/333 09 59 30, Postes 4626, 4331 ou 4322
@: sgam_dnmal@beac.int

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases dans les locaux de la Direction Nationale de la BEAC à Malabo**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **mardi 22 septembre 2026 à 13 heures** et les plis financiers seront ouverts le **mardi 29 septembre 2026 à 13 heures**. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. *Phy*

Malabo, le 23 JUL 2026

[Signature]
le 23/07/26.